

TOUTES ESPECES FRUITIERES

Besoins en froid des arbres fruitiers

Au 15 janvier, la somme des heures inférieures à 7,2 °C est de 708 heures (source Ctifl Balandran).

Les besoins en froid devraient être correctement et rapidement satisfaits pour toutes espèces et variétés.

Désinfection du matériel durant la taille

Pendant les opérations de taille, désinfecter les outils (sécateurs, scies...) en passant d'un arbre à l'autre (alcool à 70° généralement) pour limiter, en particulier, la propagation des maladies bactériennes.

TOUTES ESPECES A NOYAU

Monilioses

Profiter des opérations de taille pour supprimer les rameaux et les fruits moniliés. Les sortir du verger et les brûler.

Gommose

Présence d'exsudats de gomme claire depuis l'automne dernier, visible sur charpentières et/ou rameaux. Ceci est généralement lié à des phénomènes de stress hydrique suite à l'été chaud et sec, à ne pas confondre avec la bactériose.

PECHER

Stades phénologiques

Stade tout début pointe verte sur les variétés à débournement précoce : Monange, Carène, Garaco, Boréal.

Stade A : autres variétés.

Monilioses / Fusicoccum

Profiter des opérations de taille pour supprimer les rameaux touchés par ces maladies et les fruits moniliés. Les sortir du verger et les brûler.

La période de sensibilité au *Fusicoccum* débute au stade B pour les variétés attaquées en 2017.



Directeur de publication

Denis Carretier
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Occitania -BP 22107
31321 Castanet Tolosan
05.61.75.26.00

Comité de validation

AFIDOL, Chambres d'agriculture de l'Hérault, des Pyrénées Orientales, SERFEL, Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitania, DRAAF Occitania

Crédit photos

Groupe Chambre

Cloque

La période de sensibilité démarre au stade pointe verte.

Bactérioses (*Xanthomonas*)

La période de sensibilité démarre au stade B.

ABRICOTIER

Stades phénologiques

Stade B : Colorado, Wonder Cot, Magic Cot.

Stade A pour la plupart des autres variétés.

Coryneum / Bactériose

La période de sensibilité démarre au stade B-C.

ECA

Actuellement, période d'observation des symptômes d'hiver : débourrement précoce avec présence de feuilles et/ou de fleurs.

Rappel :

- cette maladie reste très présente dans la région ;
- un seul arbre malade est une source de contamination pour la parcelle et les vergers environnants ;
- tous les arbres présentant des symptômes doivent être impérativement éliminés (arrachés ou tronçonnés et dévitalisés).

L'éradication de la maladie est de la responsabilité de tous et passe obligatoirement par une lutte collective.

Repérer les arbres atteints, et dans les zones couvertes par un arrêté préfectoral de lutte, déclarer l'attaque à la FEDON avant élimination.



Symptômes hivernaux d'enroulement chlorotique sur abricotier



CERISIER

Stades phénologiques

Stade A : toutes variétés.

Coryneum / Bactériose

La période de sensibilité démarre au stade B.

POMMIER

Prophylaxie

Profiter des opérations de taille pour supprimer les rameaux oïdiés et les larves de zeuzère.

POIRIER

Stades phénologiques

Stade A : toutes variétés.

Psylle du poirier

Toutes premières pontes observées.

La stratégie de lutte basée sur une application de kaolin dès que possible est la plus pertinente.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.